



L'INDICATION DES PRIX :

l'obligation du professionnel d'afficher les prix pour les produits et services offerts.

C'est quoi l'indication des prix ?

Les prix de tous les produits et services proposés au consommateur doivent être affichés de manière non équivoque, facilement identifiable et aisément lisible. Au Luxembourg, l'indication des prix est strictement réglementée par le Code de la consommation.

Pour le professionnel !

Le professionnel doit indiquer les prix des services et produits qu'il offre de sorte que le consommateur puisse voir facilement les lire et les comprendre.

Des sanctions s'appliquent en cas de non-respect.

Comment afficher les prix des produits en vente ?

- En euros (€), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes autres taxes comprises (TTC),
- Produits exposés à l'intérieur : prix visibles de l'intérieur,
- Produits dans les étalages extérieurs et les vitrines : prix visibles de l'extérieur,
- Produits non-exposés : prix via une liste mise à disposition du client, librement accessible.

Comment afficher les tarifs des services payants ?

- En euros (€), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes autres taxes comprises (TTC),
- Tarifs unitaires ou forfaitaires (€, TTC).

> [fiche « L'indication des tarifs des services »](#)

Indication des prix dans la publicité et communications commerciales :

> [fiche « L'indication des prix dans la communication commerciale »](#)

Exemples concrets !

PIZZA

MARGHERITA
tomate, mozzarella, origan 11.50 €

SALAMI
tomate, mozzarella, salami 15.60 €

CALZONE
tomate, mozzarella, jambon, champignons 14.70 €

QUATRE FROMAGES
tomate, mozzarella, parmesan, chèvre, gorgonzola 15.70 €

Toutes taxes et service inclus.

LUXURY CAR

**LISTE DE PRIX
OPÉRATIONS COURANTES S.A.V.**

Main d'oeuvre 95.94 € ttc*

Montage roues avec
stockage 1 saison 79.00 € ttc**

Voiture de
remplacement 39.00 € ttc / jour

* Tarifs horaires ** Tarifs forfaitaires. TVA: 17% inclus

Liste de prix des prestations de service dans un garage

- Main d'œuvre,
- Montage roues (+ stockage),
- Voiture de remplacement.

Ces tarifs doivent être affichés en euros (€), taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes autres taxes comprises (TTC).

Ils doivent obligatoirement renseigner si ce sont des prix unitaires ou forfaitaires.

Plus d'informations



info@mpc.etat.lu



247 73700



pro-pc.public.lu